sauvegarde du patrimoine écologique

Québec

SYNTHÈSE DES COMPOSANTES BIOPHYSIQUES
RÉSERVE ÉCOLOGIQUE IRÈNE-FOURNIER

Par
Ginette St-Onge
Lilianne Drolet

Pour
la Direction du patrimoine écologique
Ministère de l'Environnement du Québec
Novembre 1988

QEN/SP-2/1/RE

90-01868/

Dépôt légal - 2e trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-19428-4

Envirodoq 890010

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
INTRODUCTION	1
1. DESCRIPTION DU PROJET	2
1.1 Objectifs du projet	2
1.2 Situation géographique et superficie	2
1.3 Accessibilité	5
2. MÉTHODES D'INVENTAIRE	5
3. DESCRIPTION ÉCOLOGIQUE PRÉLIMINAIRE DU SITE RETENU ET DE LA RÉGION ÉCOLOGIQUE OÙ IL SE SITUE	6
3.1 Cadre écologique	6
3.1.1 Climat régional	6
3.1.2 Formations géologiques de la région et du site	8
3.1.3 Aspects géomorphologiques de la région et du site évalué	9
3.1.4 Hydrographie de la région et du site	9
3.2 Végétation de la région et du site	11
3.2.1 Principales caractéristiques du couvert végétal de la région écologique	11
3.2.2 Description des groupements végétaux observés sur le site du projet de réserve écologique	13
4. ÉVALUATION DU PROJET	18
4.1 Représentativité du site par rapport au cadre écologique	18
4.2 Potentiel minéral régional	20
5. RECOMMANDATIONS	23
BIBLIOGRAPHIE	24
ANNEXE PHOTOGRAPHIQUE	26

RÉSERVE ÉCOLOGIQUE IRÈNE-FOURNIER

INTRODUCTION

Lors de l'adoption de la Loi sur les réserves écologiques en 1974, une centaine de secteurs représentatifs de notre patrimoine naturel à préserver étaient déjà identifiés. Beaucoup de sites étaient des terrains privés. Pour pallier à cette contrainte, qui s'avérait onéreuse, le ministère des Terres et des Forêts (gestionnaire à cette époque de ladite loi) avait demandé au Groupe Dryade (firme de consultants en écologie) de procéder à une étude afin de localiser sur des terres publiques des secteurs offrant un fort potentiel pour la constitution de réserves écologiques.

À la suite de cette analyse effectuée en 1978, quatre secteurs potentiels furent identifiés dans la région écologique de la sapinière à bouleau blanc des monts Notre-Dame du centre gaspésien. Le secteur le plus intéressant, situé dans le canton Richard, a fait l'objet d'un rapport spécifique par Melançon et Blouin du Groupe Dryade. Ce secteur correspond aujourd'hui à la réserve écologique Irène-Fournier projetée.

Au début des années 80, le ministère de l'Environnement amorçait le processus de réalisation de la réserve écologique. Étant donné les diverses ententes administratives conclues en 1986, le projet de la réserve écologique Irène-Fournier a été inscrit à la programmation triennale des réserves écologiques (1987-1990) adoptée le 25 juin 1987 par le Conseil des Ministres (Décision 87-166).

En 1988, la Direction du patrimoine écologique a effectué d'autres reconnaissances écologiques afin de préciser davantage la valeur du potentiel écologique du projet de la réserve écologique Irène-Fournier, face, entre autres, à certaines objections formulées par le secteur Mines du ministère de l'Énergie et des Ressources. Ces travaux additionnels et une synthèse des données déjà compilées pour ce secteur font l'objet de ce rapport.

1. DESCRIPTION DU PROJET

1.1 Objectifs du projet

Le projet de la réserve écologique Irène-Fournier vise la conservation intégrale d'un échantillon représentatif de la sapinière à bouleau blanc de la région écologique des Hauts monts Notre-Dame.

Le projet comprend deux unités physiographiques, une plaine au fond d'une vallée et le versant nord des monts Berry, recouvert de tills mince et épais.

Plusieurs types de groupements forestiers s'y rencontrent, notamment la sapinière à bouleau blanc et dryoptéride spinuleuse, la sapinière à Hylocomium, la sapinière à épinette noire, la pessière à épinette noire, la cédrière à sapin et épinette noire et la sapinière à aulne rugueux. Les terres humides sont représentées par des tourbières ombrotrophes.

1.2 Situation géographique et superficie

Le territoire de la réserve écologique projetée est situé essentiellement sur le versant nord des monts Berry (entre 300 et 700 m d'altitude) dans le canton Richard, comté de Matane, dans la région administrative du Bas- Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Il est localisé au sud de la rivière Cascapédia (Branche du Lac). Sa limite sud vient s'adosser sur la ligne cantonale de Richard et Clarke. La superficie du territoire comprend environ 440 hectares et fait partie du domaine public. Les coordonnées géographiques d'un point situé au centre du site sont, approximativement, 48°39' de latitude et 66°14' de longitude (voir cartes de localisation 1 et 2).

CARTE : 1

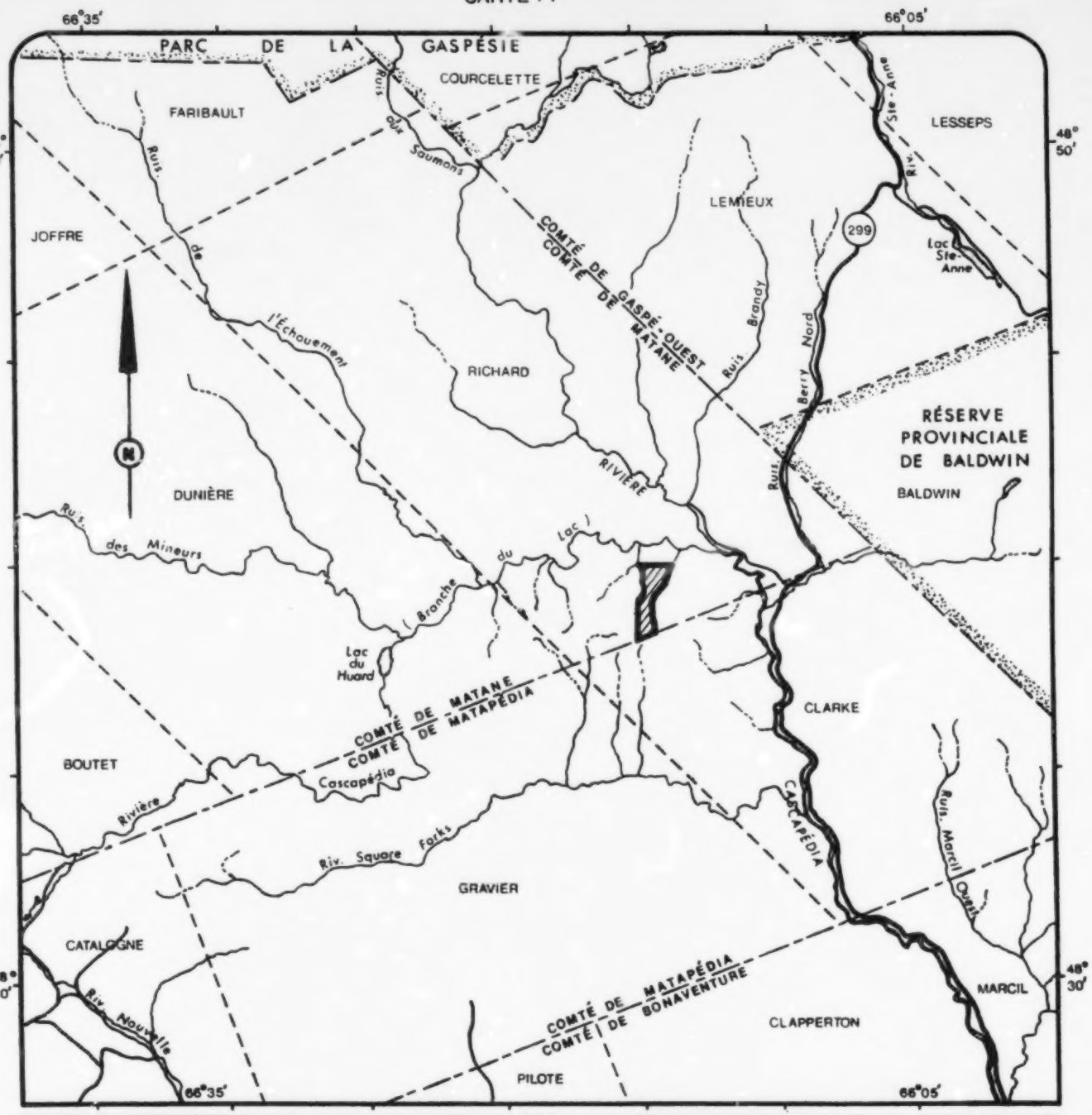

0 5 10 km

LÉGENDE:

Réserve

Limites:

de canton.....

de comté.....

PROJET : Réserve écologique

IRÈNE-FOURNIER

Plan de Localisation

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
Direction du patrimoine écologique

Source: SNRC 22B Dossier: 1.13 MRC: 160 Date: 11-88

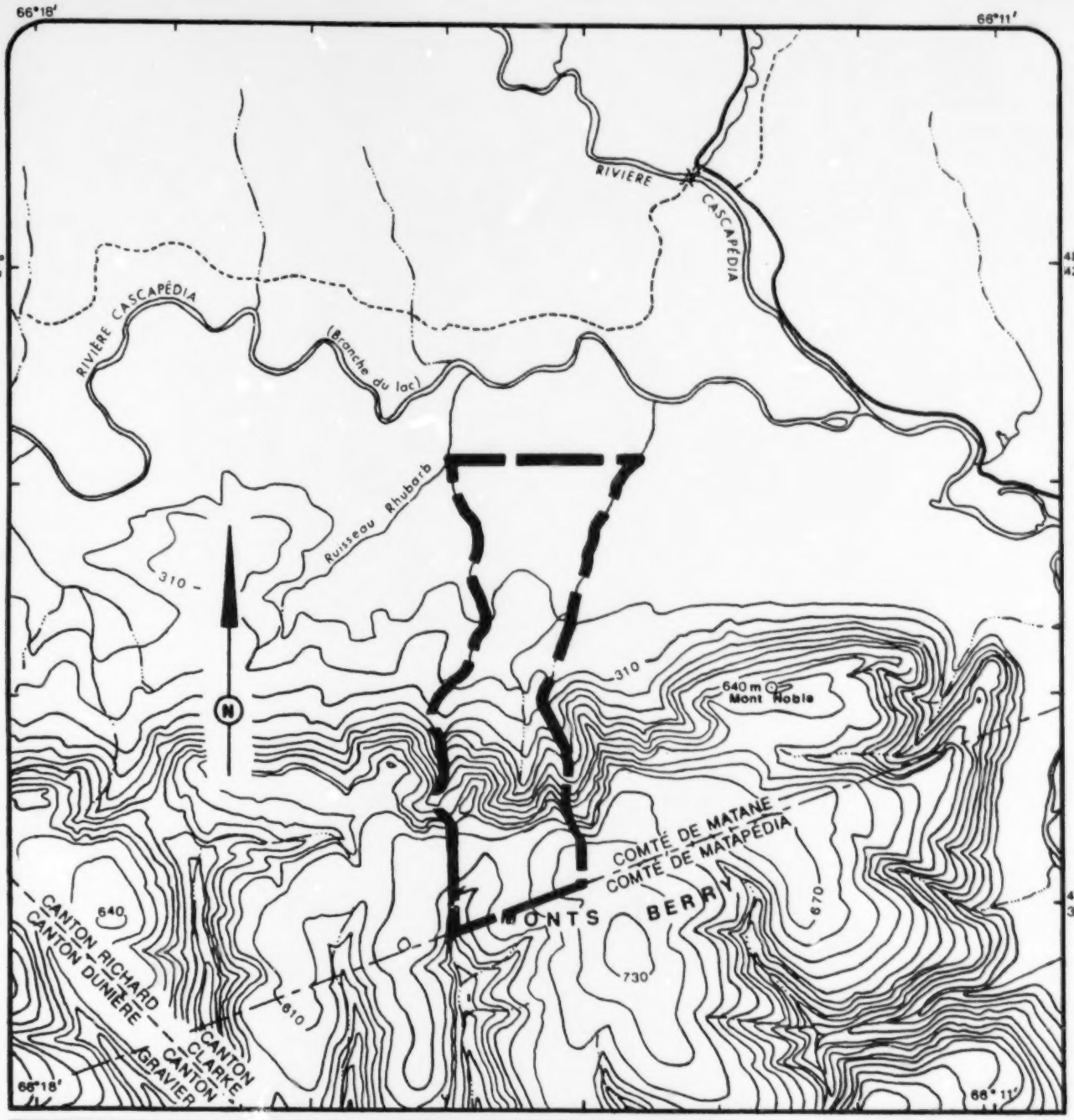

1 000 0 1 000 m

PROJET : Réserve écologique

IRÈNE-FOURNIER

LÉGENDE:

Limites:

- de la réserve
- de comté
- de canton

★ Équidistance des courbes 30 m.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
Direction du patrimoine écologique

Source: SNRC 22 B/9 Dossier: L13 MRC: 160 Date: 11-88

1.3 Accessibilité

Il y a deux façons d'accéder au territoire de la réserve écologique, l'une par voie terrestre et l'autre par voie aérienne.

Par voie terrestre, emprunter la route 299 (route du Parc de la Gaspésie) jusqu'à La Cache (sortie G 130). Ensuite suivre le chemin forestier en direction nord-ouest jusqu'au premier pont. Juste après le pont, tourner à gauche et traverser un deuxième pont en direction sud et parcourir une distance d'environ 2,8 km. À partir de cet endroit, on se rend à pied au site de la réserve: il faut traverser la rivière Cascapédia (Branche du Lac) et faire environ 1,5 km en forêt pour en atteindre la limite nord. Cet itinéraire est recommandé seulement lorsque la rivière est à son plus bas niveau.

Par voie aérienne, il est possible de se faire déposer par hélicoptère au sud du site, au sommet de la montagne, dans un sentier praticable en véhicule tout-terrain. Ce sentier traverse le coin sud-est de la réserve. Dans la partie nord du territoire, un hélicoptère peut atterrir dans une tourbière.

2. MÉTHODES D'INVENTAIRE

À partir de photos aériennes au 1:15 000 de 1986, divers groupements ont été identifiés par photo-interprétation. Par la suite, un transect a été établi de façon à couvrir les peuplements les plus importants et les plus significatifs au plan écologique. Au cours des travaux sur le terrain, des placettes-échantillons ont été situées à l'intérieur des périmètres démontrant une uniformité de la végétation. On a recueilli les données suivantes:

- le coefficient d'abondance-dominance des espèces significatives afin de caractériser les principaux groupements rencontrés;

- la liste des principales espèces vasculaires présentes pour faciliter l'identification des associations végétales par comparaison avec celles déjà décrites dans la littérature et caractériser la région écologique;

- l'origine et l'état de santé des groupements de manière à évaluer leur dynamisme;

- les perturbations à l'intérieur des groupements végétaux;

- les caractéristiques édaphiques, telles la position topographique, la pente (en pourcentage), l'exposition, le dépôt de surface (nature, texture et épaisseur), le grand groupe de sol et le drainage.

La carte 3 montre les différentes stations du transect qui a été suivi lors de la reconnaissance de terrain en 1988.

3. DESCRIPTION ÉCOLOGIQUE PRÉLIMINAIRE DU SITE RETENU AUX FINS DE RÉSERVE ÉCOLOGIQUE ET DE LA RÉGION ÉCOLOGIQUE OÙ IL SE SITUE

3.1 Cadre écologique

3.1.1 Climat régional

Le climat de la région est de type subpolaire, assez humide intermédiaire d'après la classification de Litynski (1984)[1].

---

1 Litynski (1984) cité dans Proulx et al (1987).

CARTE 3: TRANSECT EFFECTUE ET LES DIFFERENTS GROUPEMENTS VEGETAUX OBSERVES

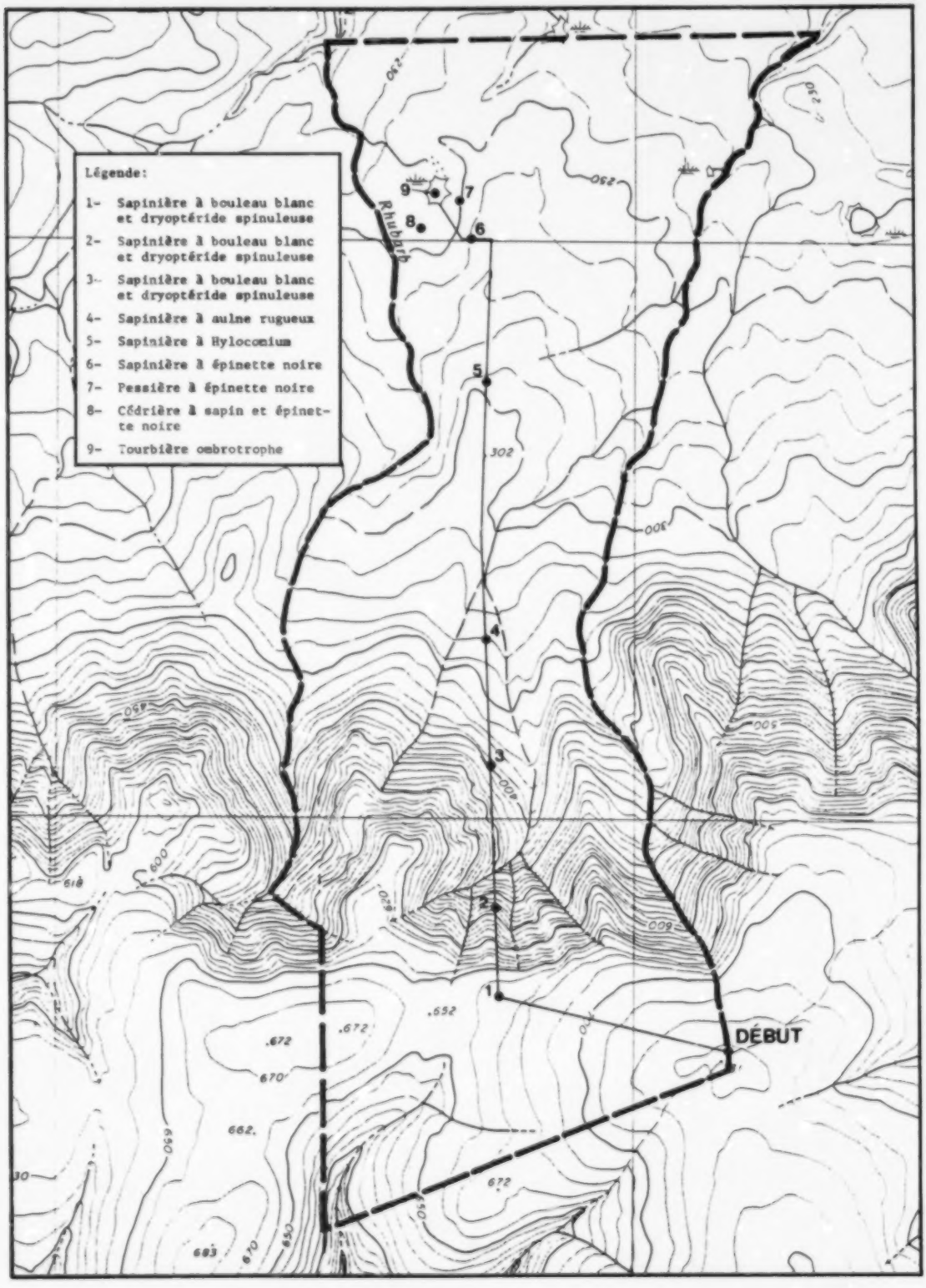

1:20 000

La température moyenne annuelle se situe autour de 0 °C; celle de janvier, le mois le plus froid, oscille autour de -15 °C, tandis que celle de juillet s'élève à près de 15 °C.

La durée moyenne de la saison de croissance (température moyenne quotidienne ≥5,6 °C) est d'environ 140 jours et le nombre annuel moyen de degrés-jours de croissance n'est que de 1600.

Les précipitations sont abondantes. Il tombe annuellement l'équivalent de 1200 mm d'eau, dont 480 cm sous forme de neige. Il est à noter que 10 cm de neige correspondent à environ 1 cm d'eau.

Le climat est fortement influencé par l'altitude élevée qui atteint en moyenne, pour la région, 450 mètres.

3.1.2 Formations géologiques de la région et du site

Carbonneau (1959) divise la péninsule de Gaspé en trois bandes de direction est-ouest: une bande Nord composée en grande partie de roches d'âge ordovicien, une bande Centrale contenant des roches d'âge dévonien et une bande Sud constituée de roches en grande partie d'âges ordovicien et silurien.

Le territoire de la réserve écologique appartient à la bande Centrale dont la plupart des roches sont des grès et des schistes argileux des deux formations géologiques de Lake Branch (vallée des monts Berry) et de Battery Point (flanc des monts Berry). Une lentille de roches volcaniques constitue une partie de l'escarpement des monts Berry dans la moitié ouest de la région et longe le contact des formations de Lake Branch et de Battery Point.

À partir de la carte géologique du rapport géologique nº 90 de Côme Carbonneau et d'une carte de localisation à l'échelle 1:20 000 du site choisi, la superficie de la partie du dépôt de roches volcaniques qui se retrouve à l'intérieur de la réserve

écologique a été évaluée à environ 4 % de l'ensemble du dépôt de roches volcaniques, soit la pointe Est (carte 4).

3.1.3 Aspects géomorphologiques de la région et du site évalué

Il y a quelque 10 000 ans, la région était sous l'influence d'une période glaciaire. Les mouvements d'envahissement et de retrait de ces immenses glaciers formèrent alors la géomorphologie gaspésienne d'aujourd'hui.

L'origine géomorphologique permet de faire un rapprochement entre le relief et les dépôts de surface que l'on retrouve dans la région.

On rencontre principalement des dépôts fluvio-glaciaires et fluvio-lacustres, des dépôts alluvionnaires le long des cours d'eau, des dépôts organiques, des tills glaciaires ainsi qu'une désagrégation de la roche en place.

Le till constitue le dépôt le plus important de cette région écologique selon Thibault et Carrier (1979) et Héroux (1965).

Les dépôts de surface du site de la réserve écologique projetée sont des tills minces et moyens et des dépôts organiques.

3.1.4 Hydrographie de la région et du site

La région écologique fait partie du bassin hydrographique de la Baie-des-Chaleurs. Elle est traversée par quatre rivières principales, soit la rivière Nouvelle, la rivière Cascapédia, la rivière Petite Cascapédia et la rivière Bonaventure.

CARTE 4: FORMATIONS GEOLOGIQUES

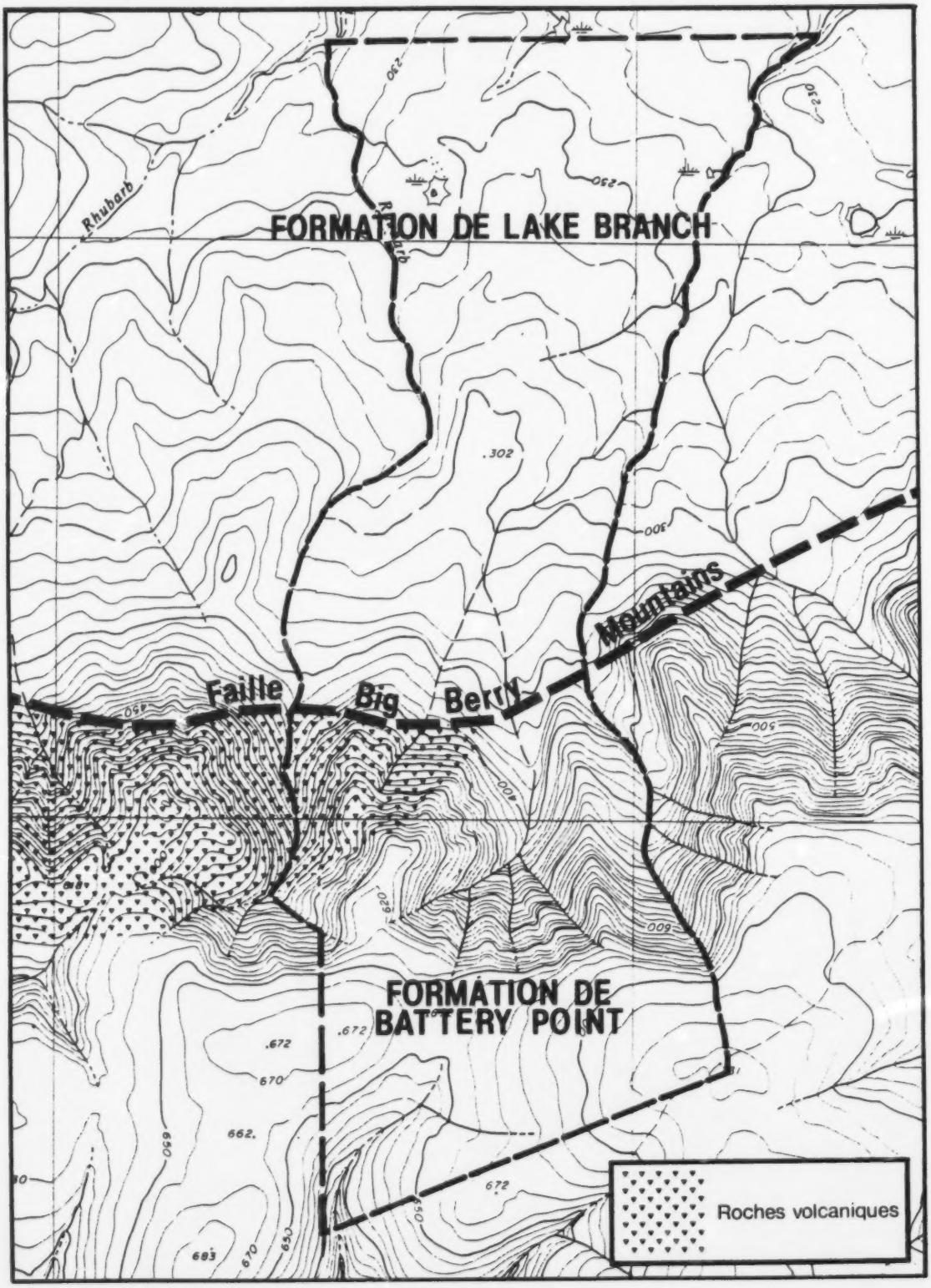

1:20000

La réserve est limitée du côté est et une partie du côté ouest par des ruisseaux. Ces ruisseaux coulent dans la rivière Cascapédia (Branche du Lac); celle-ci est un affluent de la rivière Cascapédia.

Quelques ruisseaux intermittents caractéristiques des ruisseaux de montagne se retrouvent à l'intérieur du site. Trois tourbières ombrotrophes caractéristiques de la région font aussi partie du site choisi.

3.2 Végétation de la région et du site

3.2.1 Principales caractéristiques du couvert végétal de la région écologique

Le site projeté en réserve écologique fait partie du domaine de la sapinière à bouleau blanc de la région écologique des Hauts monts Notre-Dame (Thibault, 1985). Une sère physiographique de cette région écologique a été décrite par Thibault et Carrier, 1979 (Figure 1).

La sapinière à bouleau blanc et épinette blanche est le climax climatique que l'on retrouve sur les tills profonds modérément drainés et les tills minces bien drainés. La sapinière à épinette noire, pour sa part, colonise les tills minces à drainage modéré ainsi que les tills très minces et les sables à bon drainage. On peut aussi retrouver une variante à mousses de ce groupement sur des tills à drainage imparfait et avec présence de drainage latéral ("seepage").

Dans la catégorie des sols à drainage rapide, la pessière à épinette noire et sapin, avec ici et là quelques pins blancs, se développe sur des dépôts d'éboulis très rocheux ayant favorisé l'accumulation de matières organiques. Le type de sol dans ce cas appartient aux folisols. Sur les tills minces, en pente très abrupte

Figure 1.: Sère physiographique de la région écologique de la sapinière à bouleau blanc des Hauts monts Notre-Dame du centre gaspésien.
(Elaborée à partir des renseignements fournis par Thibault et Carrier (1979)).

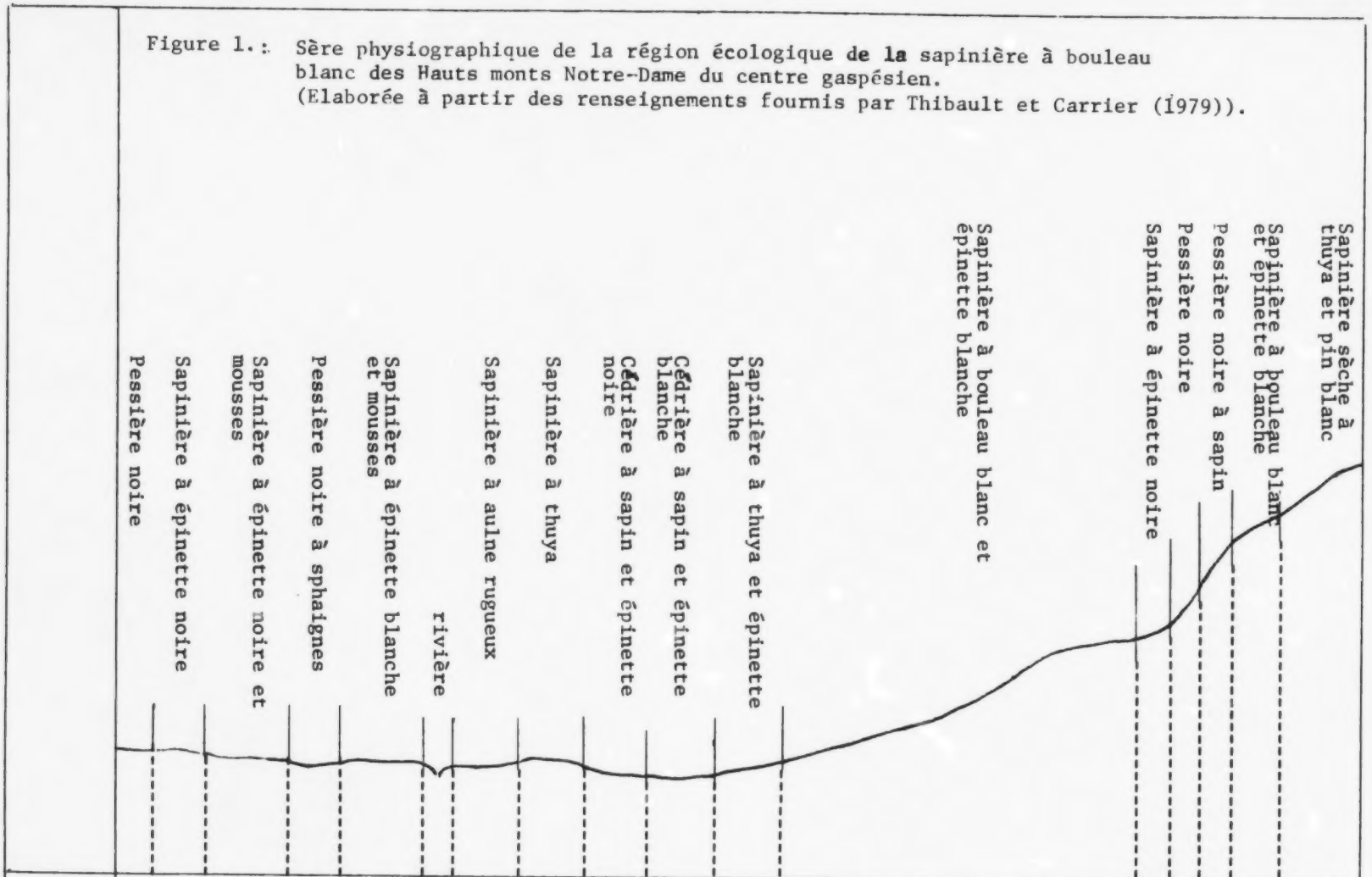

à drainage extrême, la sapinière à thuya et pin blanc devient prépondérante, alors que sur les tills très minces, les affleurements et les sables grossiers, c'est la pessière à épinette noire avec Kalmia angustifolia et/ou cladonie qui domine.

Les alluvions à drainage modéré sont surtout recouvertes par la sapinière à épinette blanche et mousses alors que dans des conditions de drainage imparfait, les alluvions limoneuses ou argileuses favorisent la sapinière à aulne. Les colluvions et les alluvions riches en calcaire sont de meilleurs sites pour la sapinière à thuya.

Les sols organiques à mauvais drainage constituent de bons habitats pour la cédrière à sapin et épinette blanche dans des conditions de minérotrophie alors que dans des conditions adverses la cédrière à sapin et épinette noire est favorisée. Enfin, les sols organiques à très mauvais drainage sont plus propices à la pessière à épinette noire et sphaignes.

3.2.2 Description de groupements végétaux observés sur le site de la réserve écologique

Le couvert forestier donne l'aspect d'une forêt coniférienne dominée par le sapin accompagné d'une faible quantité de bouleau blanc (voir photos 1 et 2 en annexe). L'allure générale du site présente une grande uniformité. L'état de conservation de la sapinière à bouleau blanc est excellent comparativement à celui des secteurs adjacents; ce secteur a été très peu affecté par la tordeuse des bourgeons de l'épinette et par des activités anthropiques.

Certains chablis sont aussi observés. Dans la partie nord de la réserve projetée, trois petites tourbières sont confinées au fond d'une vallée.

Une sère physiographique (voir figure 2) a donc été établie à partir des observations sur le terrain. Les principaux groupements végétaux rencontrés se décrivent comme suit (tableau 1).

- La sapinière à bouleau blanc et dryoptéride spinuleuse (stations 1, 2, 3)

Selon Majcen (1981), la sapinière à bouleau blanc et dryoptéride spinuleuse est un groupement stable représentant le climax climacique aux altitudes supérieures à 330 mètres, et largement distribué dans les forêts boréales de la province de Québec.

Dans le site de la réserve écologique, ce peuplement est présent, entre les altitudes de 350 et 750 mètres. Aux altitudes supérieures à 620 mètres, la sapinière à bouleau blanc et dryoptéride spinuleuse est dominée par le sapin baumier, le bouleau blanc étant peu abondant. Ce groupement colonise les tills minces bien drainés des sommets. La régénération dans les milieux ouverts se fait en sapin baumier et en bouleau blanc (voir photos 3 et 4).

Aux altitudes inférieures à 620 mètres, jusqu'à 350 mètres, la proportion en sapin baumier et en bouleau blanc est sensiblement la même. On note la présence de l'épinette noire et du bouleau jaune entre les altitudes de 620 et 470 mètres environ. Ce peuplement se développe sur des tills minces sur roc bien drainés avec drainage latéral (voir photos 5 et 6).

En deçà de 470 mètres, l'épinette noire est remplacée par l'épinette blanche et on note encore la présence du bouleau jaune. Parmi les arbustes, la seule espèce rencontrée est l'érable à épis. La strate muscinale devient moins abondante au milieu de la pente qu'au sommet. Enfin, la sapinière à bouleau blanc et dryoptéride spinuleuse se retrouve sur des bas de pente sur till épais modérément bien drainé avec drainage latéral (voir photos 7 et 8).

Figure 2 Sère physiographique du projet de réserve écologique Irène Fournier

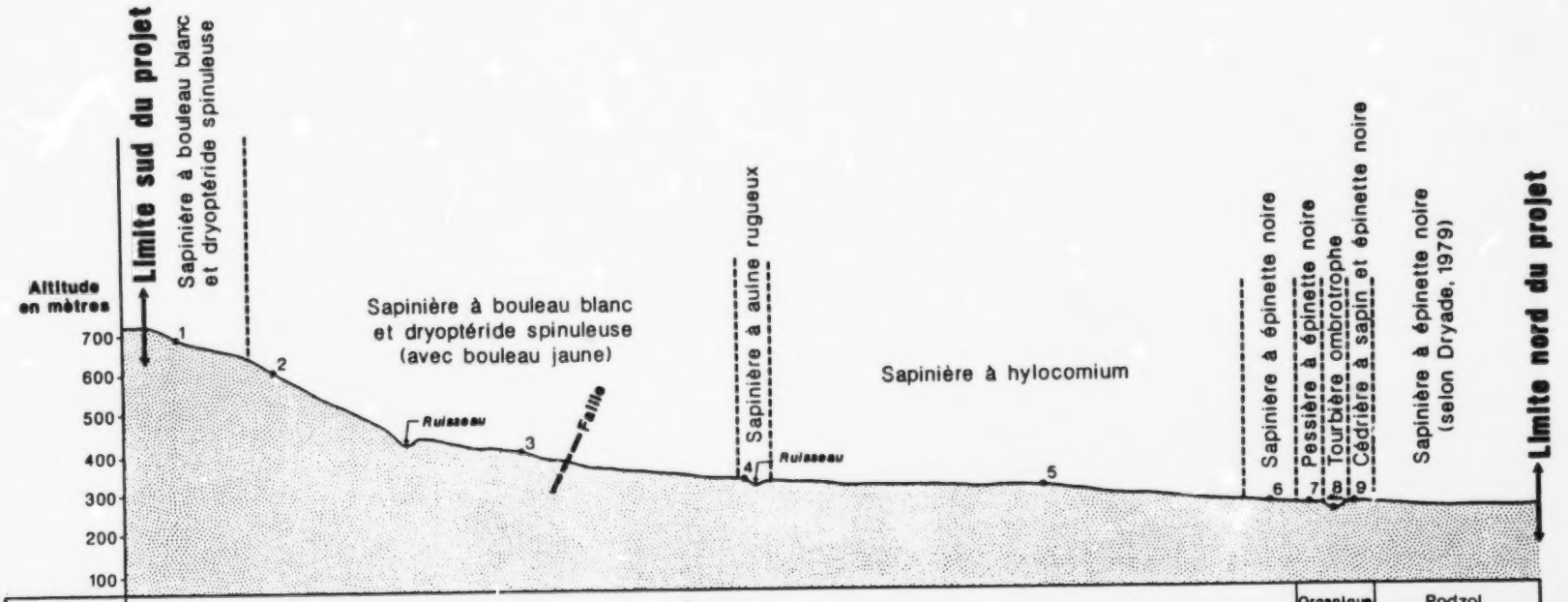

Sol	Podzol					Organique	Podzol
Drainage	2	2*-3*		3		6	3
Dépôts meubles	Till mince	Till/roc	Till épais			Organique	Till épais
Roche-mère	Formation de Battery Point		Roches volc.	Formation de Lake Branch			
Pente	15°	25°	8°-10°	0°	4°-5°		

* Avec drainage latéral

2 Place-échantillon

Tableau 1: La composition floristique et les principales conditions édaphiques des unité phyto-écologiques du site de réserve écologique.

STATION	GROUPEMENTS VÉGÉTAUX	DÉPÔT	DRAINAGE	SOL	PENTE (%)
1	**SAPINIÈRE À BOULEAU BLANC ET DRYOPTÉRIDE SPINULEUSE** *Abies balsamea, Betula papyrifera, Cornus canadensis, Oxalis montana, Dryopteris spinulosa, Clintonia borealis, Rubus sp., Ribes sp., Dicranum sp., hylocomium splendens.*	Till mince	3	Podzol	5
2	**SAPINIÈRE À BOULEAU BLANC ET DRYOPTÉRIDE SPINULEUSE** *Abies balsamea, Betula papyrifera, Betula alleghaniensis, Picea mariana, Acer spicatum, Sorbus americana, Oxalis montana, Clintonia borealis, Dryopteris spinulosa, Peltigera sp., Hylocomium splendens.*	T/roc	2* drainage latéral	Podzol	45
3	**SAPINIÈRE À BOULEAU BLANC ET DRYOPTÉRIDE SPINULEUSE** *Abies balsamea, Betula papyrifera, Betula alleghaniensis, Picea glauca, Acer spicatum, Oxalis montana, Clintonia borealis, Dryopteris spinulosa, Cornus canadensis, Ribes sp.*	Till épais	3* drainage latéral	Podzol	10-15
4	**SAPINIÈRE À AULNE RUGUEUX** Observée mais non échantillonnée	Organique	5	Organique	0
5	**SAPINIÈRE À HYLOCOMIUM** Observée mais non échantillonnée				
6	**SAPINIÈRE À ÉPINETTE NOIRE** Observée mais non échantillonnée	épais	3	Podzol	5
7	**PESSIÈRE À ÉPINETTE NOIRE** Observée mais non échantillonnée	Organique	6	Organique	0
8	**CÉDRIÈRE À SAPIN ET ÉPINETTE NOIRE** Observée mais non échantillonnée	Organique	5 latéral	Organique	5
9	**TOURBIÈRE OMBROTROPHE** *Picea mariana, Larix laricina, Thuja occidentalis, Abies balsamea, Chamaedaphne calyculata, Andromeda glaucophylla, Sarracenia purpurea, Kalmia augustifolia, Chiogenes hispidula, Carex sp., Shagnum sp., Eriophorum spissum.*	Organique	6	Organique	0

- La sapinière à aulne rugueux

Ce groupement forestier est beaucoup moins dense que celui décrit dans l'association précédente. La strate arborée est composée de sapins baumiers accompagnés d'épinettes blanches. La strate arbustive est caractérisée par la présence de l'aulne rugueux. Ce groupement occupe une superficie restreinte. On le trouve sur des tills mal drainés.

- La sapinière à Hylocomium

Il s'agit d'un peuplement à dominance presque exclusive de sapins, dans lequel on retrouve quelques grandes épinettes blanches dispersées et un peu de bouleau à papier, avec une strate muscinale dominée par l'Hylocomium. Ce groupement occupe des tills modérément bien drainés. Le terrain présente une faible déclivité.

- La sapinière à épinette noire

Ce peuplement est composé de sapins et d'épinettes noires et de quelques bouleaux blancs très dispersés. Cette association se rencontre au bas de la pente sur du till modérément bien drainé. La strate muscinale présente un tapis dense et continu de mousses.

- La pessière à épinette noire

La strate arborescente de cette association est dominée par l'épinette noire, accompagnée de tiges éparses de sapin baumier. Les strates arbustive et herbacée sont composées d'espèces tourbicoles et oligotrophes comme Ledum groenlandicum et Kalmia angustifolia. Dans la strate muscinale, les sphaignes et Pleurozium schreberi prédominent. Ce groupement se développe sur un dépôt organique très mal drainé, situé dans une dépression fermée.

- La cédrière à sapin et épinette noire

La cédrière à sapin et épinette noire est composée principalement par le thuya; le sapin et l'épinette noire en sont des espèces compagnes. Ce peuplement évolue dans les stations situées près des tourbières. Cette association se développe sur une tourbe mal drainée.

- Tourbière ombrotrophe (station 9)

Cette tourbière ombrotrophe est formée d'une végétation arbustive (chamaedaphnaie calyculée). Cette arbustaie est dominée par le Chamaedaphne calyculata auquel se joignent le Ledum groenlandicum et le Kalmia angustifolia, considérés par Pollett et Bridgewater (1973) (Grondin et Mélançon, 1980, p. 95) comme des espèces des tourbières ombrotrophes pauvres. La strate herbacée est couverte surtout d'Eriophorum spissum et de Sarracenia purpurea et dans la strate muscinale les sphaignes abondent. Cette végétation se développe sur un sol organique mal drainé (voir photos 9, 10).

Les groupements des stations 4, 5, 6, 7 et 8 ont été observés mais non échantillonnés. La description de ces associations a été faite à partir des données du rapport du secteur du canton Richard préparé par le Groupe Dryade en 1979.

4. ÉVALUATION DU PROJET

4.1 Représentativité du site par rapport au cadre écologique

Le site retenu pour la constitution de la réserve écologique Irène-Fournier est dans son ensemble bien représentatif des différentes caractéristiques de la région environnante.

Du point de vue géologique, le site renferme trois types de roches d'âge dévonien inférieur à moyen, notamment les formations de Lake Branch et de Battery Point qui font partie des grès de Gaspé, et des roches volcaniques.

Du point de vue pédologique, le till constitue le dépôt de surface le plus important de la région écologique de la sapinière à bouleau blanc des Hauts monts Notre-Dame. Les podzols humo-ferriques sont les sols qui dominent dans cette région.

Sur le plan forestier, la région écologique de la sapinière à bouleau blanc des Hauts monts Notre-Dame est largement représentée à l'intérieur du secteur retenu pour la constitution de la réserve écologique Irène-Fournier.

Selon le rapport du Groupe Dryade (1979) sur l'évaluation phyto-écologique du secteur du canton Richard, la sapinière à bouleau blanc, considérée comme le groupement climacique, ne représenterait que 6 % du secteur. À la suite du survol du territoire et de la reconnaissance sur le terrain effectués par la Direction du patrimoine écologique en 1988, il a été clairement démontré que le groupement climacique couvre environ 40 % du site retenu. Cette erreur d'appréciation découlerait du fait que les travaux de terrain entrepris par le Groupe Dryade ont surtout porté sur le bas de pente alors que le MENVIQ a parcouru le site sur toute sa longueur.

De plus, même si la réserve ne se situe pas au centre de la région écologique, les effets de bordure qui, selon le Groupe Dryade, pouvaient altérer la représentativité du site n'ont pas été remarqués. La sapinière à bouleau blanc s'étend largement au-delà de la limite sud de la réserve écologique projetée.

Pour protéger le plus d'éléments représentatifs de l'ensemble de la région écologique de la sapinière à bouleau blanc

des Hauts monts Notre-Dame, le projet de réserve écologique Irène-Fournier devient un complément absolument essentiel à la réserve écologique Ernest-Lepage:

1° la réserve écologique Irène-Fournier s'étend sur des altitudes plus élevées que la réserve écologique Ernest-Lepage;

2° l'exposition des flancs des monts Berry où elle se situe est Nord, comparativement à l'exposition Est, Sud et Ouest de la réserve écologique Ernest-Lepage;

3° toutes deux situées dans la bande Centrale de la péninsule de Gaspé, la réserve écologique Ernest-Lepage a un sous-sol qui comprend la formation de Fortin, appartenant aux calcaires supérieurs de Gaspé, alors que la réserve écologique Irène-Fournier comprend des formations géologiques appartenant aux grès de Gaspé;

4° les petites tourbières ombrotrophes caractéristiques de la région des Appalaches sont présentes à l'intérieur de la réserve écologique Irène-Fournier. Il n'y en a aucune dans la réserve écologique Ernest-Lepage;

5° les différents groupements forestiers qui se retrouvent dans les deux sites permettent de compléter la sère physiographique caractéristique de l'ensemble de la région écologique de la sapinière à bouleau blanc des Hauts monts Notre-Dame.

4.2 Potentiel minéral régional

L'exploration minière effectuée dans la région Richard-Gravier n'a révélé la présence d'aucun gisement important. La découverte de trois sites ayant un faible indice minéral remonte au début des années 50 (voir carte 5).

CARTE : 5

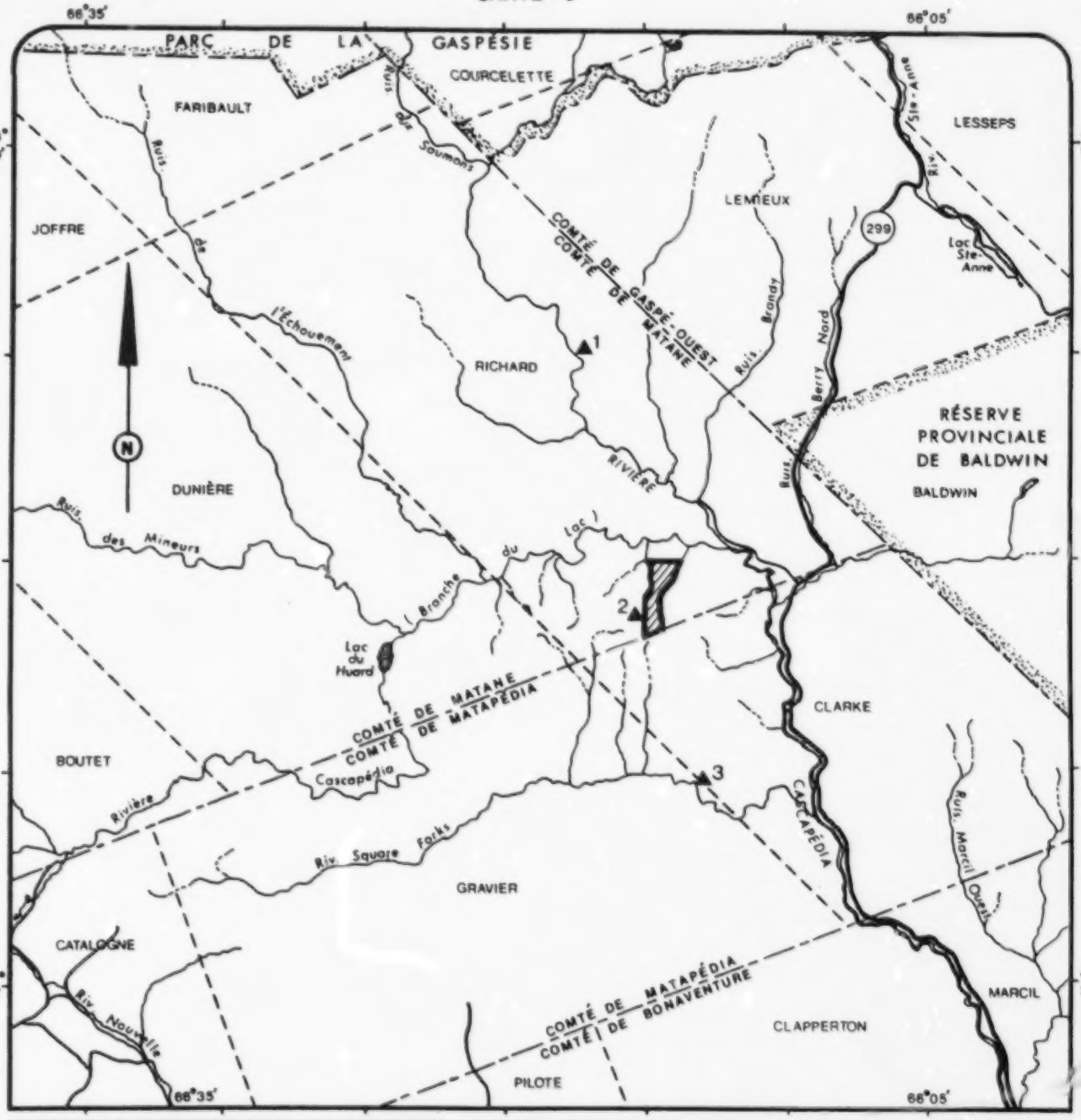

0 5 10 km

PROJET : Réserve écologique

IRÈNE-FOURNIER

Plan de Localisation

LÉGENDE:

Indice minéral ▲

Réserve

Limites:

de canton.....

de comté.....

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
Direction du patrimoine écologique

Source: SNRC 22B Dossier: 1.13 MRC: 160 Date: 11-88

Aux alentours du point localisé le long de la rivière Bras au Saumon (1), la prospection alluvionnaire réalisée en 1972, par le ministère des Richesses Naturelles du Québec, n'a indiqué aucune anomalie en plomb dans les alluvions de cette rivière.

Dans la localité de l'indice 2, le levé géophysique en sol réalisé par Canadian Javelin en 1966 n'a donné aucun encouragement à poursuivre la recherche de gîtes de cuivre. Les ruisseaux coulant vers le Nord à l'extrémité Est de l'intrusion locale contiennent des alluvions ne titrant nullement au-dessus de 46 ppm en Cu (DPV-563, 1978).

Au voisinage de l'indice 3, localisé dans un affleurement situé sur la rive gauche de la rivière Square Forks, aucune anomalie en cuivre n'a été vue dans les alluvions de cette rivière par le ministère des Richesses Naturelles du Québec (DPV-563, 1978). Suite aux résultats concernant les données géophysiques et géochimiques, dans la région environnante du projet de réserve écologique, le potentiel minéral observé a été évalué très faible.

Depuis la découverte des indices minéraux dans la région Richard-Gravier au début des années 50, aucune compagnie minière ne s'est intéressée à une exploration plus poussée dans ce secteur. Nous considérons donc que la constitution de la réserve écologique Irène-Fournier ne nuira pas au développement de l'économie de la région gaspésienne au plan minier.

5. RECOMMANDATIONS

Considérant que:

- le site de la réserve écologique Irène-Fournier est un échantillon représentatif de la région écologique de la sapinière à bouleau blanc des hauts monts Notre-Dame;

- l'état de préservation de ce site est excellent;

- c'est un élément du patrimoine naturel non encore représenté dans le réseau des réserves écologiques;

- le gouvernement du Québec a approuvé ce projet en acceptant la programmation triennale 87-90 de constitution de 38 nouvelles réserves écologiques;

- la constitution de la réserve écologique Irène-Fournier est essentielle pour compléter le réseau de réserves écologiques du Québec;

- le potentiel minéral du secteur où se situe le projet de réserve écologique n'est basé que sur d'infimes indices découverts il y a près de quarante ans et qu'il n'a suscité aucun intérêt économique;

il est recommandé de transmettre le projet de réserve écologique Irène-Fournier au Gouvernement pour fins de constitution.

BIBLIOGRAPHIE

CARBONNEAU, C., 1959. Région de Richard-Gravier, péninsule de Gaspé. Rapport géologique 90. Ministère des Mines, Québec, 75 pages.

COUILLARD, L., GRONDIN, P., 1986. La végétation des milieux humides du Québec. Édition Les Publications du Québec. ISBN 2-551-09153-5. 400 pages.

FORTIN, J., 1979. Profil biophysique. Unité de gestion Baie-des-Chaleurs. Direction générale des Forêts. Ministère de l'Énergie et des Ressources.

GRONDIN, P., MÉLANÇON, M., 1980. Étude phyto-écologique de la Grosse-Île au Marteau et de l'Île à Samuel, archipel de Mingan,Québec. Études écologiques. Université Laval, Québec. 227 pages.

HÉROUX, R., 1965. Esquisse d'une carte des zones bio-physiques. Univ. Laval, Québec, 23 p. (polycopié).

LE GROUPE DRYADE, 1978. Reconnaissance phyto-écologique préalable à la création de réserves écologiques sur les terres publiques de la Gaspésie. Service de l'aménagement des terres, ministère des Terres et Forêts, 10 pages.

LE GROUPE DRYADE, 1979. Inventaire et évaluation phyto-écologique du secteur de Dufour, Gaspésie. Service de l'aménagement des terres, ministère des Terres et Forêts, 34 pages.

MAJCEN, Z., 1981. Les forêts du parc national Forillon, Gaspésie, Québec. Étude phyto-sociologique. Laboratoire d'écologie forestière, Université Laval, Québec, publication numéro 4, 158 pages.

McGERRIGLE, H.W., 1985. Tour géologique de la Gaspésie. Direction de la recherche géologique, ministère de l'Énergie et des Ressources. GT-1, 212 pages.

MÉLANÇON, M. et J.-L. BLOUIN, 1979. Inventaire et évaluation phyto-écologique du secteur Richard, Gaspésie. Le Groupe Dryade, 21 pages.

MÉTRO, A., 1975. Terminologie forestière. Collection de terminologie forestière multilingue no 2, version française, 433 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES DU QUÉBEC. Fiche de gîte minéral no: 22B/9-1, no: 22B/9-2, no: 22B/9-3. Mise à jour 1981-82.

PROULX, H., et al., 1987. Climatologie du Québec méridional. Ministère de l'Environnement du Québec, Direction de la météorologie, M.P. 65, 198 pages.

SKIDMORE, W.-B., 1967. "Carte géologique. Péninsule de Gaspé." Service de l'exploration géologique, ministère des Richesses Naturelles, Québec, carte no 1642.

THIBAULT, M. et CARRIER, L., 1979. Étude préliminaire des régions écologiques d'une partie du territoire du Québec méridional. Ministère des Terres et Forêts, Service de la recherche (en préparation).

THIBAULT, M., 1985. Les régions écologiques du Québec méridional. Ministère de l'Énergie et des Ressources, Service de la cartographie, carte au 1:1 250 000.

WILSON, C., 1971. Le climat du Québec. Première partie: Atlas climatique. Services météorologiques du Canada, Information Canada, 116 pages (44 figures).

ANNEXE PHOTOGRAPHIQUE

Photo 1

Vue aérienne d'une partie du territoire où se situe le projet de réserve écologique Irène-Fournier.

Photo 2

Photo 3

Sapinière à bouleau blanc. Régénération dense du sapin baumier et du bouleau blanc. Station 1, haut du versant nord des monts Berry.

Photo 4

Photo 5

Sapinière à bouleau blanc avec présence de bouleau jaune et d'épinette noire. Station 2, mi-pente du versant des monts Berry.

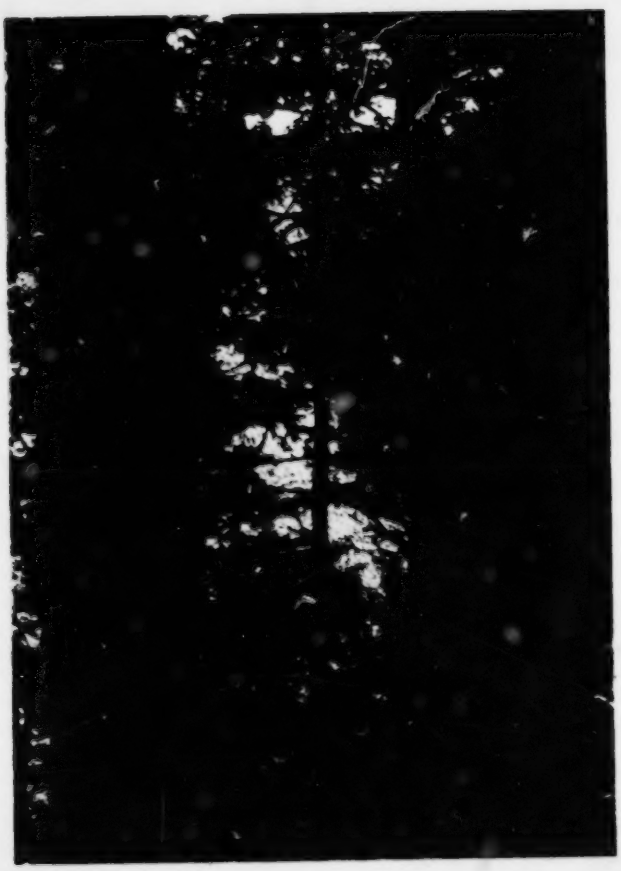

Photo 6

Photo 7

Sapinière à bouleau blanc avec bouleau jaune et épinette blanche.
Station 3, bas de pente du versant nord des monts Berry.

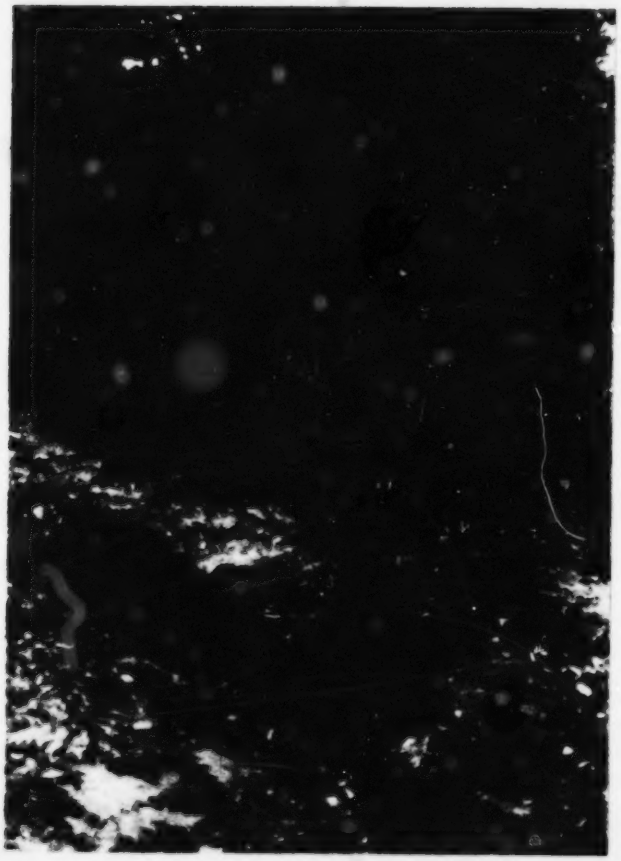

Photo 8

Photo 9

Tourbière ombrotrophe (bog) couverte par des groupements à éricacées, à carex et à sphaignes. Entourée par la pessière à épinette noire avec cèdres et mélèzes.
Station 4, plaine au pied du versant nord des monts Berry.

Photo 10

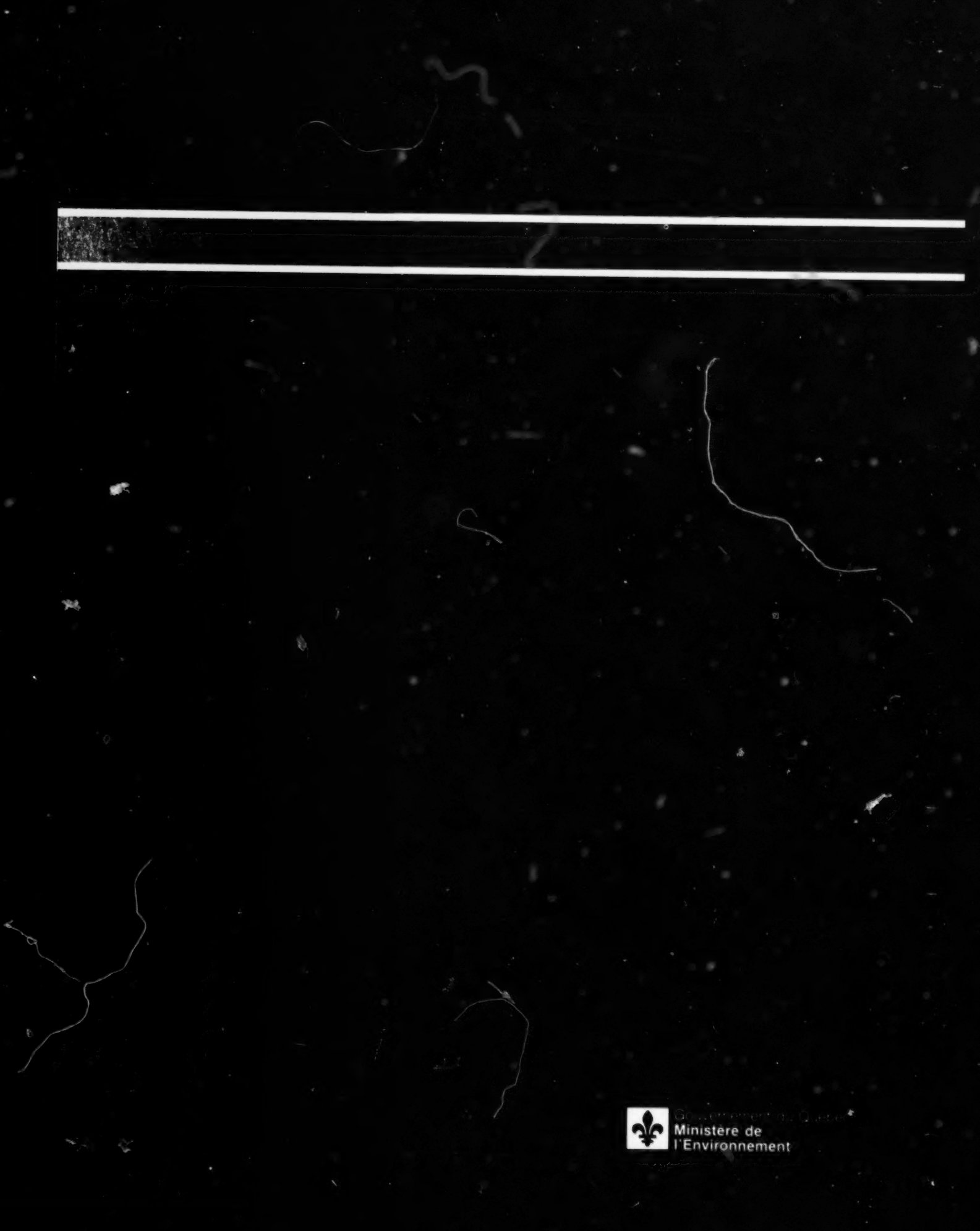
Gouvernement du Québec
Ministère de
l'Environnement